

Quand la gestion des personnels devient pathogène...

Il est **d'usage depuis** quelques temps à la Maison d'Arrêt de Douai de surcharger de travail les agents de détention mais aussi de les accabler.

- En plus du travail fourni habituellement, il leur est **IMPOSE** par la direction d'effectuer des tâches qui ne leur incombent pas notamment le remplacement des postes fixes, les notifications du greffe, la gestion du quartier semi-liberté en même temps que les consultations psy...

- Ajouté à cela, lors des changements de service entre collègues **validés par l'OMAP**, il est retiré à l'agent en poste avant le changement les minutes, les heures et même les primes de dimanche lorsque l'agent remplaçant est en retard malgré le pointage nominatif !!!

- Sans oublier les conditions de travail délétères dans lesquelles exercent les agents chaque jour et chaque nuit : des « bureaux » à certains étages dignes d'un autre temps, absence de toilettes dignes de ce nom au bâtiment B, 2 chambres sur 6 rénovées ...

Les conditions de travail ont un effet sur l'absentéisme. Agir sur la qualité de vie au travail favorise la présence au travail.

Malgré le fait que l'absentéisme soit provoqué la plupart du temps par le stress managérial, et par les conditions de travail, notre Directrice s'évertue à faire contrôler systématiquement son personnel chez le Docteur Bauman à Anzin alors que certaines pathologies ne peuvent être contrôlées que par un spécialiste... Pourquoi lui ??? Certains agents doivent malgré leur maladie et leur traitement parcourir jusqu'à 100 kilomètres pour se rendre à son cabinet...

Il semblerait que Madame la Directrice n'ait pas connaissance de *la circulaire du 31 Mars 2017* qui stipule qu' « **il appartient en premier lieu aux employeurs publics de s'interroger sur les déterminants, notamment organisationnels et managériaux, des absences...** »

Elle prévoit en outre que : « *toute absence doit être justifiée et cette justification **PEUT** être contrôlée...* »

***Il n'est donc pas de rigueur d'effectuer des contrôles
SYSTEMATIQUES !!!***

**Pour La CGT L amélioration des conditions de travail reste un levier
majeur de la réduction des absences.**

La CGT condamne fermement ces agissements qui nuisent à la santé des agents.

La CGT demande à la Direction de revoir ses organisations de travail.

**Un changement de méthode managériale est également indispensable.
Ce n'est pas par la force qu'on obtient satisfaction !!!**

Le 24 Novembre 2017

**Pour la CGT,
Le bureau local**